



J'ai hérité d'une association bourrée de dettes

Par **savoirs**, le **30/10/2008** à **14:35**

bonjour,
mon ancien patron m'a fait prendre la présidence de son association criblée de dettes, URSSAF, GARP, RETRAIES ETC.....Comment faire pour m'en sortir, ça fait déjà un an et je n'en dors plus?? Faut t-il porter plainte?